



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 22.08.17

Scanné le A-PET-001

Comité de pétition en faveur de la famille K.
Pour adresse,
Graphic Services
Route du Flon 20
1610 Oron-la-Ville

PÉTITION

Adressée au Grand Conseil du Canton de Vaud

Pour A. K., sa femme H. K. et leur fils A. K. du Kosovo, et domiciliés à,
1610 Oron-la-Ville.

**Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission des pétitions,
Mesdames et Messieurs les Membres du Grand Conseil Vaudois.**

Nous nous permettons d'intervenir auprès de votre autorité de manière que le Grand Conseil invite le service de la population du Canton de Vaud à délivrer en faveur de Monsieur A. K., sa femme H. K. et leur fils A. K. un titre de séjour. Nous précisons qu'au jour du dépôt de la présente pétition, Monsieur K. et sa famille ont épuisé toutes les instances de recours.

A l'appui de la présente pétition, nous exposons respectueusement ce qui suit :

Monsieur K. est venu en Suisse en 1986 déjà et travaillait comme saisonnier. Neuf ans plus tard, la guerre a éclaté au Kosovo et Monsieur K. est allé chercher sa famille pour lui éviter les dangers de la guerre. Cette urgence et crise politique lui a fait manquer pour deux semaines le temps de résidence nécessaire pour demander une autorisation de séjour et un permis B.

Ayant perdu son emploi comme saisonnier dans une ferme, Monsieur K. a pris un emploi dans notre imprimerie et ainsi a pu subvenir aux besoins de sa famille. Il est clair que pendant toute cette période, Monsieur K. est retourné quelquefois au Kosovo pour visiter des membres de sa famille, mais la Suisse a été son pays de résidence depuis 1986.

Maintenant que trois de ses quatre enfants sont majeurs et surtout indépendants, Monsieur K. demande de régulariser sa situation pour lui, sa femme et son cadet de 18 ans.

Monsieur K. est parfaitement intégré dans notre village, tout le monde le connaît, y compris notre Syndic et Député Monsieur P. M. Il parle très bien le français, il est très apprécié par son entreprise, par les clients de l'entreprise (il fait beaucoup de livraisons) et aussi par la famille C.

Monsieur K. habite dans l'annexe de la maison de la famille C. Madame M. C., âgée de 92 ans, toujours en bonne santé, y vit seule. Cela est possible grâce à la présence de Monsieur K. dans la maison, présence qui donne à Madame C. la sécurité nécessaire dont une personne de son âge a besoin pour vivre indépendante.

Monsieur K. a toujours travaillé, été indépendant financièrement et n'a jamais dépendu de l'aide sociale. Il n'a jamais commis le moindre délit et son casier judiciaire a toujours été entièrement vierge.

Le fils de Monsieur K. suit les cours d'apprentissage à l'ERACOM, il est très apprécié et intégré. Il vient de terminer 2 ans d'apprentissage et a reçu le prix du mérite attribué par ses professeurs

En conclusion, Monsieur K., qui vit en Suisse depuis plus de 30 ans, est complètement intégré à notre pays. Sa demande de légalisation de sa situation nous paraît tout à fait justifiée, et pour cette raison nous croyons en votre bienveillance et votre humanité en lui octroyant le permis demandé.

Par cette pétition, les soussignés demandent aux autorités cantonales de réexaminer la situation de Monsieur K. et sa famille en vue d'une régularisation et de faire suivre au SEM une demande de permis de séjour avec préavis favorable.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Pour le comité de pétition

O.C.

P.S. En suivant les recommandations venant du document « Exigences préalables au dépôt d'une pétition concernant une (des) personnes physiques ou morales identifiées au Grand conseil », les noms et prénoms ont été substitués par des initiales.